



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 1er Mars 2019

La Poste

LE 8 MARS À LA POSTE COMME PARTOUT AGISSONS POUR L'ÉGALITÉ

Ingénieures, techniciennes, ouvrières, employées ou cadres, les femmes font le même travail que les hommes mais avec un salaire inférieur. Les femmes représentent 80% des salariés à temps partiel. Temps partiel, plus subi que choisi. Entre les courses, le ménage et les enfants, les femmes réalisent en moyenne 20 h de tâches ménagères par semaine. Leur travail reste invisible et dévalorisé. Leur salaire est inférieur de 26% à celui des hommes. De ce fait, à partir de 15h40 les femmes travaillent gratuitement. L'inégalité en matière de carrière, les femmes se heurtent au plafond de verre, sont discriminées du fait de la parentalité qu'elles assument toujours pour l'essentiel, les emplois dans lesquelles elles sont concentrées ont beaucoup moins de perspectives de carrières.

La Poste n'est pas en dehors du temps et de l'espace en ce qui concerne la place des femmes dans son entreprise.

Les tâches d'exécutions sont encore et toujours occupées par une majorité de femmes comme à la distribution où le métier s'est fortement féminisé ; la précarité présente dans tous les services est majoritairement féminine ; les temps partiels souvent imposés sont aussi à + de 80% pour les femmes ! Même si la place des femmes progresse dans l'encadrement, c'est encore loin de l'égalité en termes de promotion et de rémunération ! En effet combien de femmes accèdent au grade de cadre supérieur ou encore chef de projet ?

D'ailleurs La Poste, suite aux nombreuses mobilisations prend des mesures mêmes minimales pour combler l'écart sur une fonction identique.

L'accord égalité femme /homme signé par la CGT à La Poste, a permis quelques avancées mais nous avons encore besoin de faire vivre et gagner sur les revendications en termes de salaires et de conditions de travail.

La lutte pour gagner l'égalité est donc plus que jamais d'actualité à La Poste !

Alors le 8 Mars, comme les autres jours, les femmes seront payées 1h20 de moins que les hommes.

**LA CGT APPELLE PARTOUT OÙ C'EST POSSIBLE DE
DÉCIDER DE TOUTES FORMES D' ACTIONS
À 15H40 POUR GAGNER L'ÉGALITÉ.**

